ADRESSE

De la Société des Amis de la Conſtitution de Bordeaux à leurs Concitoyens, ſur le renvoi des Miniſtres.

L'Amour de la Liberté qui nous anime tous, fait un devoir à vos concitoyens, à vos freres, compoſant la Société des Amis de la Conſtitution de cette Ville, de faire paſſer ſous vos yeux quelques réflexions ſur la queſtion importante du renvoi des Miniſtres, qui s'agite en ce moment dans la Capitale, & qui va bientôt fixer l'attention de toute la France.

Citoyens, vous avez briſé les chaînes de ce honteux eſclavage où vous gémiſſiez depuis tant de ſiecles; vous avez, enfin, appris à ſentir que les peuples ne ſont pas de vils troupeaux deſtinés à trembler ſous la verge de fer d'un Viſir, qui vous accabloit de tout le poids de l'autorité d'un maître dont il étoit lui-même le premier eſclave. La Conſtitution qui vous a rendu vos droits, qui a déterminé la meſure de tous les pouvoirs, qui en a fixé les limites, vous a appris que vous pouviez déſormais regarder ſans terreur ces hommes orgueilleux, qui, ſous le nom de Miniſtres, diſpoſoient autrefois arbitrairement de votre exiſtence, & de tout ce qui pouvoit vous la rendre chere. En les aſſujettiſſant eux-mêmes à être reſponſables de leur conduite, la Loi a rétabli les rapports de la ſociété dans leur ordre naturel; elle a ſoumis à la ſouveraineté inaliénable du peuple ceux qui, par la nature de leurs fonctions, ne ſont & ne peuvent être que ſes ſerviteurs.

Mais, Citoyens, de quoi vous ſerviroit-il d'avoir recouvré vos droits, ſi vous ne deviez jamais en faire uſage? La Liberté procure, ſans doute, de grands avantages, mais elle impoſe auſſi de grands devoirs.

Dans un Etat libre, tout Citoyen eſt obligé de ſurveiller les Agens du Pouvoir, de ſcruter leur conduite, de dévoiler leurs prévarications. Malheur à lui, s'il ſe laiſſe aller à la confiance trompeuſe qu'inſpire une fauſſe ſécurité ! Tandis qu'il s'endort, l'ennemi de la choſe publique, qu'il croyoit abattu, ſe réveille plus terrible que jamais; il détruit en un inſtant cette Liberté précieuſe qui avoit coûté tant de ſoins, tant de peine à conquérir.

Citoyens, vous avez vu avec joie s'élever ſous la main de vos Repréſentans, l'édifice d'une Conſtitution qui doit faire votre bonheur, qui placera dans les faſtes de l'hiſtoire la Nation Françaiſe à côté des Nations les plus renommées par leur courage, leur patriotiſme & leurs vertus. Mais cette Conſtitution, commencée avec tant d'enthouſiame, continuée avec tant de perſévérance, cette Conſtitution, malgré les efforts preſque incroyables de ſes auteurs, avance avec moins de rapidité & de ſuccès que vous ne l'aviez eſpéré d'abord. S'il eſt impoſſible qu'elle périſſe, au moins ſe flatte-t-on de la retarder, & de la rendre par ces retards moins parfaite qu'elle ne le devroit être. A meſure que vos Légiſlateurs raſſemblent, ajuſtent les pieces qui doivent la compoſer, une main ennemie ſemble prendre plaiſir à les ſéparer, à en arrêter le jeu, à répandre ſur l'ouvrage entier une ſorte de langueur qui vous le rende moins cher, & vous ramene aux erreurs que vous avez abjurées. Tantôt ce ſont des décrets qu'on n'exécute point, pour pouvoir dire qu'ils ſont inexécutables; tantôt ce ſont des décrets dont on précipite la marche, pour opérer des déchiremens, des mouvemens convulſifs qui agitent diverſes parties de l'Empire; tantôt ce ſont des influences ſecretes qu'on emploie pour corrompre les Ma-



giſtrats que le Peuple a choiſis, & en faire les inſtrumens de la ruine d'une Conſtitution qu'ils ont juré de reſpecter & de maintenir ; tantôt ce ſont des partialités affectées entre les ſupérieurs & les ſubordonnés, entre les Officiers & les Soldats, pour pouſſer ces derniers, indignés d'une inégalité choquante, à laquelle il ne leur eſt plus permis de croire, à des actes de déſobeiſſance qu'on ne frémit pas de punir avec la plus exceſſive cruauté ; tantôt ce ſont des obſtacles apportés à la perception des impôts, dans la double vue de deſſécher le tréſor national, & d'aggraver la miſere du Peuple, quand après une indulgence cruelle, on ſera forcé d'uſer de rigueur pour exiger à la fois le paiement des impoſitions préſentes, & des impoſitions arriérées ; tantôt ce ſont des menaces d'une guerre maritime, ou d'une invaſion dans l'intérieur du Royaume ; tantôt ce ſont des mouvemens inteſtins, des diviſions ſuſcitées entre les Citoyens, l'intérêt particulier armant toujours l'ignorance & le fanatiſme, & faiſant couler le ſang des Français.

Tel, & plus déplorable encore, eſt le tableau des coupables efforts qu'on ne ceſſe d'employer pour vous faire haïr votre liberté, & vous contraindre à redemander les marques aviliſſantes de votre antique ſervitude. Quels ſont donc ces êtres malfaiſans qui travaillent à vous rendre ainſi vous-mêmes, s'il leur étoit poſſible, les artiſans de votre perte ? Vous les connoiſſez, Citoyens. La Capitale, la France entiere, mais ſur-tout leurs œuvres vous les dénoncent. Ce ſont ces Miniſtres, dont quelques-uns d'abord honorés du titre de Députés à l'Aſſemblée nationale, choiſis parmi nos Repréſentans, n'avoient affecté des principes de civiſme, que pour paroître plus di-

gnes d'une place qu'ils ambitionnoient; eſpérant bien qu'après l'avoir obtenue, ils pourroient ſe dédommager de la contrainte à laquelle des circonſtances impérieuſes les avoient réduits. Ils l'ont en effet déposé ce maſque de popularité, à la faveur duquel ils ont pu nous tromper pendant quelques inſtans. Quatre Comités de l'Aſſemblée nationale, juſtement alarmés du danger auquel leur impéritie ou leur malveillance expoſent chaque jour la choſe publique, ont demandé que le Roi fût averti, par un décret du Corps légiſlatif, que les Miniſtres avoient perdu la confiance de la Nation.

Oui, ſans doute, Citoyens, ils l'ont perdue! Et qui de vous, depuis long-temps, ne leur a pas retiré la ſienne? Vous avez donc vu ſans étonnement la démarche des quatre Comités réunis, & vous avez été vivement affligés en apprenant qu'elle n'avoit point été ſuivie du ſuccès que vous en aviez oſé eſpérer. Mais, ſi le reſpect dû aux regles, ſi l'attachement peut-être trop rigoureux à obſerver la ligne de démarcation, tracée entre le Pouvoir légiſlatif & le Pouvoir exécutif, a pu faire croire à la majorité de l'Aſſemblée que ce ſeroit empiéter ſur les droits du Monarque, que de l'avertir que ſa confiance étoit trompée, ce décret même eſt une preuve que les Miniſtres n'avoient que trop mérité de devenir l'objet de la dénonciation des Comités. Leur ignorance ou leur mauvaiſe foi ſont donc conſtatées : &, certes, elles doivent l'être, puiſque les deux côtés de l'Aſſemblée, diviſés ordinairement, ſe ſont réunis pour témoigner aux Miniſtres le mépris que tout le monde avoit pour eux.

Il a donc fallu, pour les garantir de la rejection à laquelle leur conduite alloit inévitablement les condamner, chercher à les ſauver par des moyens étran-

gers à l'objet même de la discussion. On a supposé, Citoyens, que le vœu de vos Représentans n'étoit pas le vôtre ; que vous auriez dû l'exposer par l'organe de vos Départemens ; &, sans doute, l'on n'a point avancé ces principes, sans en avoir senti, sans en avoir adopté les conséquences. Comment, en effet, refuseroit-on à une Nation entiere le droit de se faire entendre de son Chef, quand elle croit devoir l'éclairer sur un point important de l'administration, qui les intéresse l'un & l'autre si particuliérement ? L'opinion publique clairement exprimée, & légalement prononcée, est une Loi à laquelle toutes les puissances sont forcées de se soumettre.

C'est d'après ces principes, Citoyens, que vos freres de Paris ont demandé, dans plusieurs sections, une assemblée générale de la Commune pour délibérer sur le renvoi des Ministres. Dans ce moment, sans doute, cette grande affaire est terminée ; & quelle que soit l'imperturbable audace des Ministres à retenir un poste d'où tout les repousse, ils n'auront pas résisté à l'unanimité du vœu de la Capitale. Cependant, Citoyens, cela même ne vous dispense pas d'énoncer votre opinion à cet égard. Pourriez-vous attacher trop de prix à manifester des sentimens qui honorent votre patriotisme ? Non, les Bordelais ne sont pas faits désormais pour plier sous le joug des tyrans ; &, d'un bout du Royaume à l'autre, il existe une coalition sainte & redoutable pour renverser de leur piédestal ces prétendus Dieux de la terre, qui ne connoissent de la grandeur que la puissance qui la rend redoutable, & non la bienfaisance & la justice qui la rendent chere.

En demandant le renvoi de ces Ministres turbulens, vous ne faites, Citoyens, que confirmer vos principes & vos démarches. Votre Garde nationale, cette Armée patriotique, dont l'expédition vous a

valu l'admiration & les applaudiſſemens de toute la France, n'a-t elle pas dénoncé la lettre, par laquelle un Miniſtre ſuſpect, à tant de titres, combloit d'éloges la Municipalité de Montauban toute dégoutante encore du ſang que vous alliez venger ? Eh bien, Citoyens! ce Miniſtre alors dénoncé par vous, livré depuis à l'humiliation d'une procédure criminelle, dont l'influence de ſa place a écarté la peine, mais non pas la honte, ce Miniſtre chargé d'un opprobre éternel & ineffaçable, il eſt encore aſſis ſur les marches du Trône, & d'une main avilie il ſalit encore les rênes de l'adminiſtration qui lui ſont confiées. Et cet autre, à qui le reſpect pour ſon propre caractere auroit dû impoſer le devoir de ménager les bienſéances, qui, ſinon pour l'intérêt public & l'honneur du Roi, au moins pour lui-même, auroit dû n'appeller aux charges de Commiſſaires du Roi dans les Tribunaux que des hommes d'une probité & d'un patriotiſme reconnus, ne vient il pas d'y appeller un des principaux auteurs des troubles de Montauban, ſuſpect d'avoir contribué à la mort de ſes Concitoyens, & ſoumis par un décret à ſubir les rigueurs d'une inſtruction criminelle ?

C'eſt ainſi, Citoyens, qu'au moment même de notre régénération, on affiche le mépris de toutes les regles, l'oubli de tous les principes. C'eſt ainſi qu'on nous ſuppoſe, ou aſſez diſtraits pour imaginer que ces actes miniſtériels échapperont à notre attention, ou aſſez vils pour croire qu'ils pourront nous paroître indifférens. Non, Citoyens, il n'en ſera point ainſi. Et que deviendrions-nous, ſi lorſque la Nation Françaiſe veut une Conſtitution, qu'elle la deſire, qu'elle ſe flatte de l'avoir enfin conquiſe, on peuploit les Bureaux, l'Armée, la Marine, les Tribunaux, d'Officiers intéreſſés à la détruire ? Si toutes

ces créatures des Miniſtres ſecondant leurs projets, inſtruits par leurs leçons, dirigés par leurs ordres, oppoſoient chaque jour de nouvelles difficultés aux travaux du Corps légiſlatif ? Nous l'avons déjà dit, ils ne détruiroient pas la Conſtitution ; mais il nous faudroit donc toujours combattre, toujours nous défier des pieges qui nous ſeroient tendus ? Il nous faudroit paſſer notre vie dans les alarmes, & tranſmettre à nos deſcendans une liberté mal aſſurée, dont notre foibleſſe leur auroit rendu la conſervation difficile, ou peut-être même impoſſible.

Non, Citoyens, il eſt temps que la paix regne; il eſt temps que nous jouiſſions du repos pour lequel nous avons fait de ſi grands ſacrifices ; mais pour en jouir, il faut détruire, ſans pitié, la cauſe des troubles qui nous déſolent. Le Roi eſt trompé : ſoit malveillance, ſoit impéritie, ſes Miniſtres ne rempliſſent pas l'engagement qu'il a contracté, lorſqu'il a ſolemnellement promis d'appuyer de toutes ſes forces la nouvelle conſtitution du Royaume. Au contraire, ils ne travaillent qu'à l'affoiblir ou à la renverſer. De ce conflit interminable entre la Loi qui veut le bien, & le Pouvoir exécutif qui refuſe de l'opérer, réſultent toutes nos calamités. Si les Miniſtres agiſſent en cela avec réflexion, ils ſont coupables : le Roi, dont les intentions ſont pures, doit être averti qu'ils trahiſſent ſa confiance. Si les Miniſtres agiſſent par ignorance, ils ſont excuſables, à la vérité ; mais ils ne ſont nullement propres à la place qu'ils occupent : on doit avertir le Roi de leur en ſubſtituer d'autres d'une capacité reconnue.

Ainſi, quelle que ſoit l'hypotheſe qu'on veuille adopter, rien ne ſauroit être plus preſſant que de faire connoître à l'Aſſemblée nationale & au Roi le vœu de la Cité ſur cet objet important. Nous ajoutons que ce n'eſt pas à demander le renvoi des Miniſtres

ſeulement qu'on doit ſe borner. Leurs ſubalternes ne ſont pas moins dangereux, peut-être le ſont-ils plus que les Miniſtres eux-mêmes. Pour peu qu'on ait fréquenté les Bureaux, on a éprouvé quelle eſt leur morgue, leur arrogance, leur attachement aux anciennes formes deſpotiques, auxquelles ſeules ils doivent cette grandeur empruntée que dans les jours de notre opprobre, nous avions la foibleſſe de redouter. Et ces Officiers publics, répandus dans les Cours étrangeres, ſous le nom d'Ambaſſadeurs, ou de Secrétaires d'Ambaſſade, eſpece de Miniſtres dont l'invention eſt due à la petiteſſe de notre politique moderne, ſubordonnés à d'autres Miniſtres qui font mouvoir de la Cour les fils de toutes leurs négociations, néceſſairement ennemis d'une révolution qui va les remettre à leur place, & qui n'ont pas même encore prêté le ſerment civique, mériteroient-ils d'être conſervés? Non, citoyens, il faut que le Pouvoir légiſlatif & le Pouvoir exécutif apprennent enfin à marcher de concert. Il faut qu'à la Cour, à l'Armée, ſur nos Flottes, dans nos Tribunaux, dans les Cours étrangeres, il faut que par-tout l'ignorance cede la place aux talens, l'intrigue à la vertu, les diſtinctions ſurannées au vrai mérite, & ſur-tout la ſervitude à la liberté, & les partiſans des anciens abus aux patriotes amis de la Conſtitution. Alors tout marchera par un mouvement uniforme; plus de ſecouſſes, plus de tiraillemens, plus de ces mouvemens irréguliers qui ébranlent la machine politique, & qui en font craindre la diſſolution. Alors vous recueillerez de votre révolution les fruits précieux que vous en attendez, la paix & le bonheur.

GRANGENEUVE, *Préſident.*

PLASSAN, *Secrétaire,* DARBELET *Secrétaire.*